

Rapport No 18/2021
de la Municipalité au Conseil communal

relatif

au postulat de Monsieur le Conseiller communal Nicolas Büchler,
concernant l'objet suivant : « Pour une politique de jumelage claire,
raisonnable et forte » (pris en considération le 29 janvier 2020)

**Date et lieu proposés pour la
séance de commission :**

le mardi 15 juin 2021 à 19 h 00

à la salle VIP du Centre Omnisports du Pierrier, à Clarens

Table des matières

1	Rappel du postulat.....	2
2	Etat des lieux	2
2.1	Conception et évolution	2
2.2	Actes et marques concrets	4
2.3	Les principes politiques actuels.....	4
2.4	Etat des jumelages et relations internationales	5
2.4.1	Atlanta (Etats-Unis)	5
2.4.2	Chiba (Japon).....	5
2.4.3	Clarens (Afrique du Sud)	5
2.4.4	Dallas (Etats-Unis)	6
2.4.5	Faraya (Liban).....	6
2.4.6	Menton (France).....	6
2.4.7	Montréal (Canada).....	6
2.4.8	Satoraljaujhely (Hongrie).....	7
2.4.9	Wiesbaden (Allemagne)	7
2.4.10	Xicheng (Chine).....	7
2.4.11	Yanbian (Chine) et Xinyun (Chine)	7
2.4.12	Funchal (Portugal) et/ou Madère (Portugal)	7
2.4.13	Diverses demandes.....	8
2.5	Les retombées	8
3	Position de la Municipalité.....	9
4	Conclusions	10

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères communales,
Messieurs les Conseillers communaux,

1 Rappel du postulat

« Notre Commune a une longue tradition d'ouverture, de partenariat et de jumelage avec des villes du monde entier.

Montreux a ainsi fêté en 2018, 65 ans de jumelage avec les villes de Wiesbaden en Allemagne et de Menton en France. La Commune a par ailleurs des pactes d'amitiés signés avec les villes de Chiba au Japon, Beijing en Chine, Atlanta aux Etats-Unis et Montréal au Canada.

On nous dit encore sur le site internet de la Commune que notre ville entretient des relations suivies avec la région de Yanbian en Chine, Faraya au Liban, Clarens en Afrique du Sud. Satoraljauehly en Hongrie, ainsi qu'avec la Finlande.

Je suis persuadé que cette tradition est porteuse pour l'image de Montreux et qu'elle permet d'entretenir des relations internationales importantes, dans un lien gagnant-gagnant. Ces dernières années, la tendance a d'ailleurs été à l'augmentation de ces pratiques, ce que je salue.

Néanmoins, si nous pouvons facilement et intuitivement comprendre l'importance de jumelages historiques et qui se valorisent par des actes concrets (échanges scolaires, culturels et autres), il est vrai que je peine à saisir la pertinence de certains pactes d'amitiés ou de certaines relations internationales.

Par conséquent, je souhaiterai que nous puissions débattre de tout ceci en commission pour comprendre et interpréter les pactes et jumelages actuellement en vigueur. Ceci permettra à terme au Conseil Communal de se prononcer sur ce qui doit être priorisé.

Pour ce faire, le présent postulat demande à la Municipalité :

- 1. de présenter un état des lieux complet (retombées économiques et touristiques, intérêts commerciaux, problématiques conjointes, coûts à charge de la Commune, etc.) des jumelages et des pactes d'amitiés en vigueur.*
- 2. de développer un projet de politique clair à l'intention du Conseil Communal au sujet des jumelages et autres pactes à développer à moyen-long terme.*

Vous l'aurez compris, mon postulat ne s'oppose clairement pas à la politique de jumelage de la Commune mais demande qu'une réflexion générale, raisonnable et priorisée, soit construite dans l'intérêt de notre Commune.

A cette fin, je demande que mon postulat soit remis à une commission pour étude et rapport. »

2 Etat des lieux

2.1 Conception et évolution

Le concept de jumelage naît au milieu du 20^{ème} siècle, au lendemain de la deuxième guerre mondiale.

Dès le départ, le jumelage agit comme un instrument de paix et de compréhension entre les peuples, il vise à encourager les habitants à se sensibiliser et à s'ouvrir au monde en découvrant d'autres cultures, d'autres manières d'être et de penser.

A ce jour, la Commune de Montreux compte deux jumelages actifs, avec les villes de Wiesbaden (Allemagne) – 7 octobre 1953, et Menton (France) – 6 avril 1953. Les accords signés avec ces dernières sont illimités dans le temps. Nous relevons que ces deux jumelages furent décidés avant la création de la Commune de Montreux et repris par cette dernière dès la fusion du 1^{er} janvier 1962, entre les Communes du Châtelard et des Planches.

Le but de ces jumelages était alors de progresser sur le plan des relations internationales et d'apaiser les haines et les rancoeurs d'après-guerre, de pratiquer des échanges socio culturels, de favoriser le rapprochement entre deux peuples de pays différents, afin de partager des valeurs, des pratiques, des expériences, des traditions, de la musique, des langues, du savoir-faire et d'entreprendre des actions sociales.

Aujourd'hui, suite au développement des liens et voyages personnels, ils ont plus une vocation d'échanges entre les Autorités locales, avec notamment des partages de bonnes pratiques, ainsi que des créations et échanges culturels ou des promotions économiques et touristiques conjointes.

Dans ce cadre, au-delà des jumelages à la portée plus vaste et plus forte, est né au sein des relations internationales des communes, le modèle juridique du Pacte d'amitié. Un modèle moins contraignant, tout en assurant l'objectif de base de favoriser les rapports humains hors frontières par un double engagement, tant des Autorités que de leurs habitants.

Dans le cas de Montreux, de tels pactes ont été signés avec Atlanta (USA) – 31 août 2007, Chiba (Japon) – 28 mai 1996, Clarens (Afrique du Sud) – 20 octobre 2012, Dallas (USA) – 17 avril 2014, Montréal (Canada) – 25 octobre 2016, Xicheng (Chine) – 29 juillet 2013, Xinyuan (Chine) – 28 juillet 2013, Yanbian (Chine) – 23 juillet 2012. Ces derniers sont également illimités dans le temps.

La concrétisation d'un tel engagement, par la signature d'un jumelage ou d'un pacte d'amitié, reste un acte politique fort qui constitue un dialogue entre les citoyens de deux pays, dans un esprit d'égalité et de réciprocité. Des échanges, voire des confrontations d'idées sur les grands enjeux de notre époque, notamment la sauvegarde de l'environnement, du patrimoine culturel et la protection des espèces végétales, encouragent les Autorités et la population à entamer une réflexion globale, débouchant sur une formation civique internationale, sur l'acceptation de l'autre, sur un soutien sans faille dans la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie.

Les Communes bénéficient régulièrement d'avancées, notamment de partages de techniques, de stages estudiantins ou professionnels, d'échanges artistiques ou sportifs.

L'un des axes principaux mis en avant par les Autorités montreusiennes est de donner la possibilité aux jeunes de deux communes de se rencontrer, de vivre une expérience conjointe, de mieux comprendre la culture, voire la langue de l'autre et de tisser des liens contacts et amitiés, dont certains durent maintenant sur plusieurs générations, les familles concernées ayant poursuivi « leur » jumelage.

Des jeunes ont ainsi eu la possibilité de se rendre dans des pays où, à priori, ils ne se seraient jamais rendus, en tous les cas, pas avec des conditions d'accueil uniques à savoir dans l'habitat de familles locales, vivant ainsi dans l'intimité de l'autre et ceci en vue de pratiquer un sport,

une langue, de la musique ou encore de découvrir une langue étrangère dans un cadre atypique.

Forts de cette expérience, certains jeunes Montreusiens n'ont pas hésité à partir entreprendre une partie de leurs études techniques ou universitaires en France, en Allemagne, au Japon ou en Chine, inversement des étudiants français, japonais et chinois, sont venus suivre des cursus universitaires dans le Canton de Vaud, d'autres encore se sont inscrits dans nos écoles hôtelières ou à l'EPFL.

2.2 Actes et marques concrets

Pour laisser un témoignage et une marque physiquement pérenne de telles relations inter-communes, il existe des pratiques symboliques connues, comme la mise en place de panneaux à l'entrée des villes ou des communes, indiquant le nom des Communes jumelées ou des plaques commémoratives ou l'installation de pierres provenant du pays jumelé ou d'œuvres d'art dans des lieux emblématiques des Communes, concrétisant ainsi l'Amitié des peuples.

C'est notamment le cas à Montreux, au Parc de l'Europe où vous trouverez trois grosses pierres originaires des montagnes de nos villes jumelées de Menton (France), de Wiesbaden (Allemagne) et de Montreux (Suisse), symbolisant la force de trois peuples voisins, liés par la signature d'un jumelage.

Dans le cadre des pactes d'amitié, au niveau des aménagements visibles par le public, relevons la construction d'un étang avec des Koï et d'un pont japonais, dans le Parc de l'Europe, où se trouvent également une lanterne japonaise de Chiba (Japon), ainsi qu'une œuvre d'art, réplique d'une statue de Xicheng (Chine), toutes deux offertes à la population montreusienne.

La Commune de Montreux a enrichi son patrimoine végétal et floral grâce aux dons d'arbres ou de fleurs provenant des villes jumelées ou amies, notamment des Oliviers, des Mimosas, des Buis, des Cyprès, un Magnolia, des Citronniers, des Mandariniers, des Ginkgos (arbres aux mille écus), des Cerisiers japonais, un Erable rouge du Japon, un arbre japonais à lanterne, pour les plus connus.

Ces diverses essences ont été plantées dans le parc de l'Europe, sur les quais, en ville et sur les hauts de la Commune. Des orchidées, des Oga Lotus, des graines ancestrales de lotus, des iris, des pensées, des azalées, des bulbes et des œillets ont également été offerts, nécessitant l'aménagement, par nos jardiniers, d'espaces spécifiques, voire de soins durant une période difficile et parfois impossible d'acclimatation.

De notre côté, nous avons envoyé à nos partenaires des roses d'or de Montreux sur pied, des ceps de vignes, un rejet de cerisier noir (cerise noire de Clarens), des narcisses, ainsi que des œuvres d'art, dont des sculptures de Pascal Bettex.

Autre marque de considération, le nom de « Montreux » a été donné à un parc et à un arrêt de bus à Menton (France), d'une part, de même qu'à un bateau et un parc à Xicheng (Chine), d'autre part.

2.3 Les principes politiques actuels

La Municipalité a développé ces dernières années les principes politiques suivants en matière de jumelage :

- a) poursuivre les jumelages « historiques » avec Menton (France) et Wiesbaden (Allemagne), en tentant même d'en développer certains axes en faveur des échanges de jeunes, comme cela a pu se réaliser ces dernières années avec l'échange de jeunes sportifs, Montreux-Menton, valorisant la pratique du ski et de la voile ou le maintien des échanges scolaires avec Wiesbaden ;
- b) analyser régulièrement les échanges et pactes signés au cours des dernières années pour déterminer s'ils ont toujours une pertinence ou s'il faut en adapter les modalités ;
- c) analyser toute nouvelle demande, afin d'en déterminer l'utilité pour la population de Montreux, en particulier les principales communautés étrangères résidentes qui souhaitent ainsi démontrer un lien particulier avec leur pays d'origine et leur ville de domicile, ainsi que pour certaines institutions montreuusiennes comme les festivals ou la promotion touristique ;
- d) initier d'éventuelles nouvelles démarches utiles, par exemple, en faveur des échanges de jeunes – restant la priorité de la Municipalité – ou à certaines institutions montreuusiennes, comme les festivals ou la promotion touristique ou le patrimoine culturel.

2.4 Etat des jumelages et relations internationales

2.4.1 Atlanta (Etats-Unis)

Ce partenariat mis en place en appui des échanges entre les Festivals de Jazz des deux villes ne fonctionne plus, malgré diverses tentatives et quelques échanges réguliers entre Autorités et représentations conjointes lors de certains événements, ceci notamment en raison du fait que les nouvelles Autorités d'Atlanta ont souhaité privilégier des jumelages internationaux avec des villes universitaires.

2.4.2 Chiba (Japon)

Ce jumelage a été initié au cours des années 80, afin de renforcer le lien entre le Symposium TV de Montreux et l'entreprise Sony, qui avait alors son siège dans cette importante ville japonaise.

Depuis maintenant presque 25 ans, en alternance, chaque été, une dizaine de jeunes vivent durant deux semaines dans la famille de leur correspondant et bénéficient de cours et de visites de découverte de l'autre cité et pays, de la langue et de la culture.

Des échanges réguliers entre Autorités et diverses marques de reconnaissance dans les deux villes témoignent de la réalité des échanges. La fête du 1^{er} août officiel des Suisses vivant au Japon y a été organisée plusieurs fois au nom de Montreux, ce qui fut une occasion de promotion helvétique de notre Commune et de ses événements.

2.4.3 Clarens (Afrique du Sud)

Un jumelage humanitaire a été initié dès 2012, année de son centenaire, avec cette Commune qui porte le nom de Clarens, car le Président sud-africain Paul Krüger, est décédé à Clarens (Montreux).

En regard des besoins, notamment de la jeunesse et vu la situation économique de ce pays, divers projets ont été réalisés, par exemple, l'octroi de repas chauds aux enfants et l'aide aux

devoirs scolaires. Ceci a été mis sur pied par la coordination des églises locales pour les écoliers du township.

Depuis 2019, suite à des tensions politiques et des tentatives de mauvaise utilisation de l'argent par quelques représentants des Autorités locales, le soutien a été stoppé, avec l'espoir que des solutions puissent être trouvées en faveur de ces enfants.

La fête du 1^{er} août officiel des Suisses vivant en Afrique du Sud y a été organisée au nom de Montreux en 2018, ce qui fut une occasion de promotion helvétique de notre Commune et de ses événements.

2.4.4 Dallas (Etats-Unis)

L'idée de mettre en place un jumelage avec Dallas est en lien avec la reprise d'une édition du Montreux Jazz Festival (MJF) aux Etats-Unis, après les éditions de Détroit et d'Atlanta, ainsi que d'une éventuelle édition du Marché de Noël.

Par ailleurs, Dallas, comme plus généralement le Texas, sont des lieux intéressants pour la promotion touristique de Montreux Riviera. Cependant, après plusieurs échanges, l'appui du Consul de Suisse à Atlanta et du Consul honoraire de Suisse à Dallas, rien ne s'est encore vraiment concrétisé.

2.4.5 Faraya (Liban)

Un partenariat d'aide au développement de cette région a été réalisé pendant quelques années, afin d'y renforcer l'attrait du tourisme par des projets de chemins pédestres et autres actions de tourisme doux.

La fête du 1^{er} août officiel des Suisses vivant au Liban y a été organisée au nom de Montreux en 2017, ce qui fut une occasion de promotion helvétique de notre Commune et de ses événements.

2.4.6 Menton (France)

Echanges réguliers entre Autorités, représentations mutuelles lors des manifestations principales comme la Fête des Citrons et le Festival de musique classique à Menton ou le Festival de Jazz et le Septembre musical à Montreux, échanges de jeunes sportifs (voir ci-dessus), échanges de collaborateurs et collaboratrices, par exemple des espaces verts, vente de produits de Menton dans le chalet des jumelages lors du Marché de Noël ou tenue d'un stand de raclette au Marché de Noël de Menton, concours de pétanques, etc...

2.4.7 Montréal (Canada)

L'idée d'un lien plus étroit entre Montréal et Montreux s'est développée dès le milieu des années 2010 dans l'idée de s'appuyer sur trois événements similaires organisés dans ces deux villes, le Festival de jazz, le Festival de l'humour et le Marché de Noël.

Après des débuts prometteurs, la nouvelle Mairesse de Montréal n'a pas souhaité concrétiser plus en avant de telles relations internationales en regard d'autres priorités de son engagement politique.

Les nouvelles et récentes relations entre le Montreux Comedy Festival (MCF) et le Festival de l'humour de Montréal permettront peut-être de réactiver un tel partenariat.

2.4.8 Satoraljaujhely (Hongrie)

Un partenariat d'aide au développement de cette région a été réalisé pendant quatre ans, entre 2014 et 2017, afin d'y renforcer l'attrait du tourisme par des projets de chemins pédestres et autres actions de tourisme doux.

La vente de produits locaux dans le chalet des jumelages lors du Marché de Noël a été mise en place.

2.4.9 Wiesbaden (Allemagne)

Echanges réguliers entre Autorités, représentations mutuelles lors d'importantes manifestations, échanges annuels d'écoliers (10^{ème} année Harnos) dans le cadre scolaire, ce qui a permis à des milliers de jeunes Montreusiens et Allemands de mieux se connaître et de mieux découvrir l'autre pays, sa langue et sa culture, vente de vin de la Cave de Montreux à la Fête du vin de Wiesbaden, etc...

2.4.10 Xicheng (Chine)

Ce jumelage avec le District No 2 de Pékin (Beijing) s'est développé très rapidement, dès le début des années 2010.

L'échange conjoint de jeunes fonctionne bien, avec deux échanges simultanés chaque année d'une vingtaine de jeunes par groupe. Les jeunes vivent pendant deux semaines dans la famille de leur correspondant et bénéficient de cours et de visites de découverte de l'autre cité et pays, de la langue et de la culture.

Des échanges réguliers entre Autorités permettent d'envisager à court terme (certes après Covid), des échanges entre services administratifs, en particulier en regard des développements possibles grâce à la digitalisation.

Des échanges de musiciens et d'artistes ont aussi été organisés, ainsi que la vente de produits locaux dans le chalet des jumelages lors du Marché de Noël.

Une action de promotion touristique a été offerte à Montreux par les Autorités de Xicheng et a fait l'objet de nombreux reportages en Chine.

2.4.11 Yanbian (Chine) et Xinyun (Chine)

Certaines relations, comme par exemple celles avec Yanbian (Chine) et Xinyun (Chine) ont débuté au cours des dernières années et ont fait l'objet d'un Memorandum of understanding (MOU), selon la formule diplomatique consacrée. Ce ne sont pas des accords formels en tant que tels, mais plutôt des déclarations d'intentions d'échanges d'informations et d'appui si nécessaire. Certains d'entre eux ont facilité les relations des écoles hôtelières internationales de Montreux avec les Autorités de ces régions ou villes.

2.4.12 Funchal (Portugal) et/ou Madère (Portugal)

Un projet est en cours de discussion avec Funchal (Portugal), d'une part, et Madère (Portugal), d'autre part, dont un grand nombre de ressortissants vivent à Montreux. Diverses activités communes pourraient s'organiser et la population montreusienne pourrait être directement partie prenante d'un tel échange, mais les discussions sont encore au stade préliminaire.

2.4.13 Diverses demandes

Par ailleurs, chaque année de nouvelles demandes de jumelage sont refusées, car il n'y a pas de lien évident avec Montreux ou la perspective de collaboration future n'est pas réalisée ou envisageable ou que la réputation de Montreux pourrait être mise en danger par le manque de crédibilité et d'intégrité du gouvernement demandeur ou de son Autorité.

Le but n'est clairement pas de comptabiliser des jumelages ou des pactes d'amitié qui resteraient inactifs, mais bien de faire une sélection drastique au départ et d'alimenter ceux que nous avons déjà.

2.5 Les retombées

D'une manière générale, Montreux retire toujours une expérience positive de ce type d'échanges non limités dans le temps et une fois de plus, une excellente image de Montreux est relayée non seulement à l'étranger, mais aussi auprès des Autorités cantonales et fédérales, ainsi que dans les réseaux des communes et des villes.

Notre Commune a une portée internationale, d'abord par la réalité de sa population puisque 48% des habitants de Montreux sont des citoyens étrangers, représentant plus de 150 nationalités différentes, puis par son économie touristique, près de 1.5 Mios de visiteurs viennent chaque année (chiffres d'avant le Covid).

Les jumelages et les autres liaisons internationales contribuent ainsi directement à la force de cette réalité internationale et servent à la promotion du tourisme et des événements culturels de Montreux.

Cette réputation facilite aussi par exemple le choix de Montreux pour y tenir des congrès et des rencontres diplomatiques, avec à chaque fois des retombées économiques intéressantes pour tous les milieux économiques de notre Commune et de notre région.

Par ailleurs, Montreux s'engage aussi en faveur de partenariats d'aide au développement. Cet engagement est à considérer en regard de la responsabilité morale normale de soutien et en lien avec la diplomatie internationale des villes, coordonnée bien entendu, avec la diplomatie suisse (DFAE) et la Direction de l'aide au développement et à la coopération (DDC).

Cependant, le plus important reste peut-être la mise en relation de nombreux jeunes et de leurs familles au gré des divers échanges mis sur pied, au point que ce sont maintenant des enfants de participants de la première heure, qui utilisent ces occasions uniques de découvertes, de rencontres et d'ouverture sur d'autres citoyens du monde et de leurs cultures.

De nombreux parents et professeurs remarquent un changement et la qualité de l'ouverture des jeunes participants à ces échanges. De plus, plusieurs d'entre eux, n'ont pas hésité, par la suite, à entreprendre des études ou des stages universitaires à l'étranger, profitant ainsi des éléments acquis durant leur échange montreusien et du réseau en découlant.

Sous forme de clin d'œil, relevons, même si ce n'est pas chiffrable, le bonheur et la fierté des Montreusiens qui attendent chaque année que le Magnolia japonais de Clarens fleurisse, alors que, sans doute, plusieurs d'entre eux ne savent pas qu'il est là grâce au jumelage.

Il convient de préciser que, parfois, il peut sembler relativement long de mettre en place des échanges, qui sont par ailleurs souvent les premiers éléments annulés en cas de difficultés budgétaires ou de changements de priorités politiques qui surviennent au gré de nouvelles élections ou autres événements.

De plus, des situations imprévues, telles que celles liées au Covid-19, n'ont pas non plus permis de réaliser les projets en cours dans les délais impartis. Dans ce cas, le jumelage ou le pacte d'amitié s'inscrivent dans la continuité, le report reste la meilleure solution et aucun risque n'est pris pour la population.

3 Position de la Municipalité

La Municipalité est convaincue de la richesse des échanges tissés au cours de plusieurs années pour certains, avec d'autres communes et villes du monde.

La priorité donnée aux échanges de jeunes a démontré son intérêt et son utilité, offrant à de nombreux jeunes Montreusiens l'occasion de non seulement découvrir le monde – ce que certains font déjà avec leurs parents – mais de faire plus ample connaissance avec la culture, la nature, la langue, la vie et les réalités connues ailleurs, naturellement, sans oublier les diverses actions d'aide au développement.

Elle entend poursuivre une politique de jumelage active, en cohérence avec celle présentée ci-dessus et, dans le respect des décisions budgétaires votées par le Conseil communal, sachant que ce budget est demeuré stable au cours de toutes ces dernières années.

4 Conclusions

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux, de bien vouloir prendre la résolution suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTREUX

- vu le rapport No 18/2021 de la Municipalité du 7 mai 2021 au Conseil communal relatif au postulat de Monsieur Nicolas Büchler : « Pour une politique de jumelage claire, raisonnable et forte »
- vu le rapport de la commission chargée d'examiner cette affaire,

DECIDE

1. de prendre acte du présent rapport en réponse au postulat de Monsieur Nicolas Büchler : « Pour une politique de jumelage claire, raisonnable et forte ».

Ainsi adopté le 7 mai 2021

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

La Secrétaire a.i.

L. Wehrli

L.S.

F. Grec

Délégation municipale : M. Laurent Wehrli, Syndic